



FC-02 - TUTORAT AIDE-SOIGNANT

Date de mise à jour :
29/10/2024

Catégorie	Action de formation (L. 6313-1-1°) du code du travail modifié par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 article 4)
Contexte	En référence de l'instruction n°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.
Présentation	Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de santé d'acquérir et de développer des compétences en lien avec la fonction de tuteur.
Compétences visées	• Compétences sociales et relationnelles • Compétence pédagogique • Compétence réflexive • Compétence organisationnelle
Objectifs	• Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation • Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences • Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat • Développer les pratiques en évaluation des compétences • Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage • Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis • Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité • Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant • Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe
Validation de la formation	Attestation de formation

Contenu pédagogique	• Evolution du référentiel de formation suite à la réingénierie de 2021 : finalité, contenu et modalités pratiques • Principes et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences • Accompagnement pédagogique • Voie de l'apprentissage • Théories d'apprentissages et les différents paliers • Evaluation des compétences des étudiants • Construction du projet de stage • Différents acteurs : leurs rôle et missions • Apport sur les situations professionnelles apprenantes • Conduite d'entretiens • Rédaction des différents rapports • Création d'outils de suivi • Initiation à la méthode d'analyse des pratiques
----------------------------	---

Méthode pédagogique	• Apports théoriques et travail de groupe • Démarche réflexive à partir d'étude de cas • Analyse de pratique • Utilisation du portfolio et feuille de compétences en stage • Jeux de rôle et simulation
----------------------------	---

Déroulé de l'action de formation	Jour 1	MATIN	Accueil et présentation formation et intervenants + apports théoriques avec échanges sur l'évolution du métier et le référentiel de formation.
		APRES-MIDI	Présentation port folio Simulation : l'entretien d'accueil d'un apprenant arrivant en stage.
	Jour 2	MATIN	Théorie de la motivation Rôle du tuteur auprès des apprentis
		APRES-MIDI	Simulation autour de la pression artérielle Simulation : bilan mi- stage Méthodologie démarche clinique.
	Jour 3	MATIN	Travail de groupe à partir d'une situation d'apprenant : rédaction feuilles de compétences en stage. Travail de groupe autour de situations professionnelles d'apprenants (soin technique, soin relationnel, raisonnement clinique). Rapport circonstancié
		APRES-MIDI	Simulation : bilan fin de stage Situations d'apprenant prévalentes dans les services d'accueil.
Jour 4	MATIN	APRES-MIDI	Travail de groupe : finalisation et présentation des outils de suivi Analyse de pratiques + bilan de formation

Durée	• 4 jours (28 heures) fractionnés
--------------	-----------------------------------

Modalités d'évaluation	• Test de positionnement en début de formation • Evaluation des compétences acquises en fin de formation sous la forme d'une analyse de pratique professionnelle • Enquête de satisfaction
-------------------------------	--

Statistiques	Sessions 2023 et 2024 : - 6 sessions réalisées - Taux de satisfaction : 100%
---------------------	---

Sessions en 2025	<u>Lieu</u> : IFAS de Lannemezan <u>Dates</u> : • Du 20 au 22 janvier + 17 mars 2025 • Du 7 au 9 avril + 05 juin 2025 • Du 05 au 7 novembre + le 8 décembre 2025 Horaires : 9h00-17h00 Inscription maximum 15 jours avant la date de formation
Inscription en 2025	Le nombre de participants inscrits doit être compris entre 6 personnes minimum et 12 personnes maximum à 15 jours avant le début de l'action de formation, sans quoi elle n'aura pas lieu. La fiche d'inscription, disponible sur le site des Hôpitaux de Lannemezan dans la rubrique « Formation/ formation continue/Tutorat AS» est à envoyer par mail à Mme Sylvette ANDRIEU (sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr).
Profil des participants	• Aides-soignants • Infirmiers • Cadre de santé
Prérequis	• Expérience professionnelle ou projet d'encadrement d'élèves aides-soignants
Localisation	Sur le site principal du Centre hospitalier de Lannemezan, 644 route de Toulouse, 65300 Lannemezan.
Qualification de l'organisme de formation et de ses formateurs	A compter du 1^{er} avril 2021 et pour une durée de 5 ans, la Région Occitanie a accordé le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'Institut de Formation. En tant que service du Centre Hospitalier de Lannemezan, l'Institut est certifié QUALIOPI pour des actions de formation du 18/07/2022 au 17/07/2025. Le rapport d'activité 2022 et le projet pédagogique de l'IFAS a été approuvé par l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut dans sa séance du 24 novembre 2022. <u>Les formateurs</u> : • André MONTEAU, cadre de santé formateur à l'IFAS, Master en pédagogie des sciences de la santé. • Carine MARTIN, Directrice IFAS, Master Stratégie en ingénierie de formation pour adulte. • Françoise SEUBE CARMINATI, infirmière formatrice IFAS, formée en simulation pédagogique. • Christophe ABADIE BETBEZE, Coordinateur du CFA.
Prestations logistiques	Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital. Le repas est à la charge de l'apprenant.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Classé Etablissement Recevant du Public, l'Institut répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Parmi les formateurs de l'institut de formation, un est nommé référent handicap. N'hésitez pas à le contacter par e-mail : Institut.Formation.AS@ch-lannemezan.fr
Sécurité	L'Institut de Formation de Lannemezan est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté municipal. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.

Règlement Général de la Protection des Données	L'Institut collecte les nom, prénom, date de naissance et coordonnées des apprenants à des fins d'établissement et d'envoi des attestations de formation et habilitations, ainsi que de contact pendant et après l'action de formation. Ces données sont utilisées dans les conditions prévues dans le règlement intérieur de l'Institut. L'apprenant est invité à remplir le formulaire de consentement (annexe 5 du règlement intérieur : fiche RGPD).
Réclamation	Vous pouvez contacter Carine MARTIN, Directrice de l'Institut de Formation, par e-mail sur l'adresse carine.martin@ch-lannemezan.fr pour convenir d'un rendez-vous (sur place ou téléphonique) afin de remplir une feuille de réclamation. Celle-ci sera traitée par l'équipe pluridisciplinaire de l'IFAS. La directrice vous transmettra une réponse.
Tarif 2025	400€ par personne sur le centre de formation sous réserve de confirmation par la direction du CHL
Contact (e-mail)	Vous pouvez adresser à Sylvette ANDRIEU vos demandes d'informations par e-mails sur l'adresse : sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr